



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Crise du système hospitalier

Question au Gouvernement n° 2612

Texte de la question

CRISE DU SYSTÈME HOSPITALIER

M. le président. La parole est à M. Paul-André Colombani.

M. Paul-André Colombani. Madame la ministre des solidarités et de la santé, le système de santé est en train d'implorer. La semaine dernière, 1 200 chefs de service menaçaient de démissionner car, selon leur propre expression, ils en ont marre d'être infantilisés, soumis à des impératifs de rentabilité qui déshumanisent la médecine. Cette semaine, ce sont les internes qui se mobilisent, et aussi les infirmiers libéraux, qui protestent contre la limitation du nombre de kilomètres facturables et la forte baisse des forfaits de prise en charge pour les pathologies lourdes à domicile. Mentionnons aussi le forfait de réorientation de 60 euros visant à rediriger les patients des urgences vers la médecine libérale, donc à payer les gens pour que des malades ne se fassent pas ne pas soigner par le service public.

Aucun territoire, aucun hôpital n'est épargné par cette situation, de Bonifacio à Dunkerque, d'Ajaccio à Paris. Plusieurs plans ont été présentés : « Ma santé 2022 » et deux plans d'urgences en septembre et décembre 2019. Mais malgré toutes vos annonces et bien que certaines aillent dans le bon sens, la confiance n'a pas été rétablie. Comment l'expliquez-vous ?

Arrêtons d'additionner les plans. Il est urgent d'organiser, comme les professionnels de santé le demandent, un véritable Grenelle de la santé pour sauver l'hôpital public et plus généralement notre système de soins.

Madame la ministre, je vous sais convaincue de la nécessité d'aller plus loin, mais nous attendons des mesures concrètes du Gouvernement. Allez-vous au moins recevoir et écouter le collectif inter-hôpitaux au cours des prochains jours ? Qu'allez-vous répondre à tous ces professionnels de santé, plus qu'engagés dans les territoires pour soigner nos concitoyens ?

Sans nouvelle mesure, notre système de santé va droit dans le mur. Aurez-vous le courage d'appuyer sur le frein ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LT.*)

M. Jean-Paul Dufrègne. Très bien !

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé. Monsieur Colombani, depuis 2017, vous le savez, le Gouvernement travaille, avec tous les acteurs concernés, à une transformation profonde de notre système de santé.

M. Laurent Furst. On le sait, mais ça n'a pas l'air de fonctionner !

Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État. Notre objectif est simple : redonner du sens, travailler une meilleure articulation entre la médecine de ville et le secteur hospitalier, favoriser les réponses adaptées à chaque territoire.

L'effort de soutien à l'hôpital, en particulier à l'hôpital public, est réel est inédit : il va recevoir une enveloppe de 1,5 milliard d'euros de crédits supplémentaires sur trois ans pour recruter, moderniser et ouvrir des lits là où il y en a besoin. L'État va aussi reprendre un tiers de sa dette, doit 10 milliards d'euros, afin d'alléger ses charges financières et lui redonner des marges de manœuvre.

La ministre s'est engagée, aux côtés de l'ensemble des acteurs concernés, à faire en sorte que les tarifs des hôpitaux augmentent pendant trois ans, alors qu'ils ont été pratiquement gelés au cours des dix dernières années.

Agnès Buzyn a aussi annoncé qu'une enveloppe de 150 millions d'euros serait répartie sur tous les territoires pour les investissements du quotidien. Dans votre circonscription, pour l'hôpital d'Ajaccio, cela représente 352 700 euros, versé dès ce mois-ci, pour donner aux professionnels les moyens d'acheter des petits matériels qui peuvent parfois changer le travail quotidien.

Mme Frédérique Meunier. Alors pourquoi le personnel hospitalier est-il si en colère ?

Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État. Pour rendre les métiers attractifs, nous avons prévu plusieurs primes mais aussi des simplifications et des assouplissements.

Nous allons aussi prendre des mesures destinées à lutter contre les dérives de l'intérim médical, qui aboutissent à assécher les territoires en professionnels paramédicaux et médicaux.

Comme le demandaient tous les acteurs, la gouvernance des hôpitaux sera adaptée afin de permettre de mieux intégrer les médecins dans le processus de décision.

Enfin, je vous précise que la ministre a reçu le collectif inter-hôpitaux vendredi dernier pendant plus de trois heures. Nous continuons à travailler avec eux. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Paul-André Colombani](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (2^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2612

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé (Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre)

Ministère attributaire : Solidarités et santé (Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 janvier 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 janvier 2020](#)